

**TRANSPORTS** | Les nouveaux tarifs de la TAG, imposés par le SMTC, font grincer des dents

## TAG : les personnes âgées déplorent la très forte augmentation des tarifs

Dans notre édition du 7 juillet, un article posait cette question en titre : "Bus et trams : les personnes âgées paient-elles trop cher... Ou pas assez ?"

À cette question, face à l'augmentation des tarifs de transports en commun décidée par le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), Jean Giard a déjà sa réponse : trop cher ! Lorsqu'il a découvert les nouvelles grilles tarifaires en vigueur dès le mois de septembre, le fondateur de l'association Alertes, qui œuvre pour la qualité de vie des personnes âgées, a écrit au président du SMTC pour faire part de son désaccord.

Nous avons milité pour la gratuité des transports en commun pour les personnes âgées, nous l'avions un temps obtenu et puis c'est de nouveau devenu payant. Augmenter le tarif de 278 % pour les plus de 75 ans, au moment où il leur est imposé une augmentation de la CSG, le blocage des pensions et des retraites, cela nous paraît injustifié » dit-il.

Ville de Grenoble, Alan Confesson : "Plus on progresse dans l'âge, plus on a des revenus moyens élevés. Les plus âgés sont ceux qui ont les revenus moyens les plus élevés. Si on voulait vraiment la justice sociale, c'est eux qu'on ferait payer le plus cher" (sic). Le fondateur de l'association demande à discuter avec le président du SMTC Yann Mongaburu. « Jeunes et vieux, nous sommes tous embarqués dans le même bateau. Plutôt que nous dresser les uns contre les autres, il serait bien plus intéressant de rechercher ce qui pourrait nous unir » termine celui qui a été député à l'époque où Hubert Dubedout était maire de Grenoble. Il est aujourd'hui âgé de 91 ans.

« En quoi l'âge influencerait la tarification ? », répondent Éric Piolle, le maire de Grenoble, et Yann Mongaburu, lorsqu'on les interroge. « La nouvelle tarification permet de faire payer les personnes selon leur capacité et leurs ressources. Nous ne regardons ni l'âge ni le statut social. On peut être âgé ou au chômage et être en capacité de payer son abonnement 136 euros ». Le temps des transports gratuits pour les plus de 65 ans est révolu.

Et lorsque Charles, un Grenoblois de 84 ans, a appris la nouvelle, il nous a appelés spontanément pour nous faire part de son mécontentement. « Augmenter de 100 euros, c'est quand même gros ! Maintenant s'ils se mettent à regarder les revenus... Et ils augmentent comme ça, sans nous consulter ni concertation. Eh bien on finira tous à pied, comme ça Piolle sera content. Et peut-être que l'on fera comme d'autres, on finira par frauder... »



« La nouvelle tarification permet de faire payer les personnes selon leur capacité et leurs ressources. Nous ne regardons ni l'âge ni le statut social », argumente Yann Mongaburu, président du SMTC, concernant l'augmentation des tarifs de la TAG. Photo Le DU/Archives

### L'abonnement passe de 36 à 136 euros !

Jusqu'à présent, une personne de plus de 75 ans payait 36 euros l'abonnement annuel, quels que soient ses revenus. Mais la tarification solidaire est passée par là et, désormais, le tarif s'applique selon les revenus et non plus selon l'âge. Une personne âgée de plus de 75 ans qui perçoit une retraite équivalente ou supérieure à 1 322 euros par mois, verra son abonnement annuel passer de 36 euros à 136 euros !

« Et le pire c'est l'argumentation utilisée pour justifier cette augmentation », ajoute Jean Giard, avant de lire les propos tenus par l'élu à la



Jean Giard, fondateur de l'association Alertes, déplore la forte augmentation des tarifs de transports en commun. Photo Le DU/SB

Saléra BENARBIA

### Des trams, des bus et des nouveaux tarifs

Entre les tickets à l'unité, les abonnements mensuels ou annuels, les tranches d'âges, les tarifications solidaires, les tarifications spéciales (Citélib, Tribu, Visitag...), la grille de la TAG comprend 46 tarifications différentes.

→ **Abonnements mensuels tout public**  
 - 4-17 ans : 19,40 €  
 - 18-24 ans : 15 €  
 - 25-65 ans : 56,70 €  
 - + 65 ans : 29 €

→ **Abonnements mensuels solidaires**  
 - Pastel 1 (quotient familial de 0 à 408) : 2,50 €  
 - Pastel 2 (QF de 409 à 511) :

9,80 €  
 - Pastel 3 (QF de 512 à 591) : 14,80 €  
 - Pastel 4 (QF de 592 à 611) : 19,70 €

→ **Abonnements annuels tout public**  
 - 4-17 ans : 194 €  
 - 18-24 ans : 150 €  
 - 25-65 ans : 567 €  
 - 66-75 ans : 268,20 €  
 - + 75 ans : 136 €

→ **Titres au voyage**  
 - Carte 1 voyage : 1,60 €  
 - Carte 10 voyages : 14,30 €  
 - Carte 30 voyages : 40,70 €  
 - 1 voyage : 1,50 € (2 € à bord du bus)  
 - 10 voyages : 14 € (tarif ré-

duit 10,50 €)  
 - 30 voyages : 39 €

Le réseau Tag est gratuit pour les moins de 4 ans. Les parkings-relais gratuits pour les abonnés TAG (19 parkings-relais).

→ **Contacts utiles :**  
 Agence mobilité, 49 av. Alsace-Lorraine et 15 boulevard Joseph-Vallier, ou station de tramway Grand ce.  
 Allô TAG au 04 38 70 de 8 h à 18 h 30 du lundi samedi. Service P 04 76 20 66 33.

www.tag.fr